

Notice descriptive	
<b>Titre</b>	Instruction du 13 janvier 2010 fixant la liste des qualifications de type d'aéronefs de collection, prévue par l'article 23 de l'arrêté du 28 février 2006 modifié relatif au certificat de navigabilité restreint d'aéronef de collection, pour lesquelles la durée de validité des qualifications est de quatre ans
<b>Numéro NOR</b>	DEVA0930672J
<b>Ministère</b>	Ministère de L'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer
<b>Thématique de document</b>	Logement et construction
<b>Type de document</b>	Instruction
<b>Date de signature</b>	13-01-2010
<b>Date de publication</b>	10-02-2010
<b>Document</b>	met_20100002_0100_0029.pdf